



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

société Melrose Mediterranean limited

Question écrite n° 128135

Texte de la question

M. Éric Diard attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la société TGS-NOPEC. Par arrêté ministériel du 11 novembre 2002, le Gouvernement a octroyé à la société TGS-NOPEC Geophysical Company un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux. Ce permis était valable pour une durée de 3 ans à compter de sa publication, soit jusqu'au 18 novembre 2005, sur une superficie de 25 000 km² en sous-sol de la mer Méditerranée. Un an après la fin de cette première période, par arrêté ministériel du 11 octobre 2006, une prolongation du permis a été donnée à la mutation de la société devenue Melrose Méditerranéan Limited jusqu'au 19 novembre 2010 pour une superficie moindre. À ce jour, aucune nouvelle prolongation n'a été donnée à la société Melrose, pourtant, elle est toujours présente en Méditerranée, plus d'un an après la fin de son autorisation. Le renouvellement de permis étant depuis, en cours d'instruction. Aussi, il lui demande des informations à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Éric Diard](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128135

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1200

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)